



Fiche technique

J. Safra Sarasin Fondation de placement – LPP Actions 80 – non conforme à l'OPP2

Introduction

Le groupe de placement « LPP Actions 80 – non conforme à l'OPP2 » convient aux investisseurs disposant d'un horizon de placement d'au moins 15 ans. La part en actions et les fluctuations de valeur potentielles (gains/pertes) de cette nouvelle stratégie sont sensiblement supérieures à celles des produits de prévoyance habituels. La part effectivement investie en actions peut varier, selon l'évaluation du marché par les gérants, entre 50% et 95%. La part des catégories de placement risquées est déterminée par le concept d'allocation d'actifs mondiale adaptable. La sélection de titres de la catégorie Actions internationales s'appuie sur un concept multifactoriel. La gestion active de la tactique de placement et de la sélection de titres vise à surperformer l'indice de référence.

Objectif et directives de placement

1. L'objectif du groupe de placement consiste à surperformer l'indice de référence sur une période glissante de trois ans, dans le respect des caractéristiques ci-après.
2. La stratégie est mise en œuvre à l'aide de placements directs et collectifs, effectués selon le processus « Global Adaptive Allocation Strategy » de la Banque J. Safra Sarasin SA.
3. Cercle d'investisseurs : fondations 1e et institutions de prévoyance individuelle liée (pilier 3a).
4. Caractéristiques complémentaires

Placements autorisés	Placements directs et collectifs
Indice de référence	Indice sur mesure
Style de gestion	active
Allocation d'actifs, en %	
Liquidités	0 (0 – 30)
Obligations en CHF Suisse/étranger	20 (0 – 50)
Oblig. monnaies étrangères	0 (0 – 50)
Total Obligations	20 (5 – 50)
Actions Suisse	30 (0 – 60)
Actions étranger, y compris marchés émergents	50 (15 – 95)
Total Actions	80 (50 – 95)
Placements alternatifs conformes à l'OPP2 et à l'OPF	0 (0 – 15)
Répartition des monnaies	Couverture de change autorisée, monnaies étrangères : 30% max.
Notes de crédit des obligations	1. Total du portefeuille global : max. 20% < BBB- ; pour les OPC, la note prise en compte est la note moyenne des différents fonds cibles (pas de détail) 2. Placements directs < BBB- ; max. 3% par émetteur
Liquidités	max. 30%
Erreur de suivi <i>ex post</i>	max. 6%
Utilisation de dérivés et d'OPC	conformément à l'OPP2

Processus d'investissement : l'allocation mondiale adaptable

1. Analyse rigoureuse du cycle économique, fondée sur les cours du marché

Macroéconomie	- Croissance / Inflation - Conditions financières
Microéconomie	- Valorisations des actions - Cycle de crédit
Sentiment du marché	- Modèle de cours - Goût du risque

2. Allocation adaptable des facteurs de risque

Allocations d'actifs stratégique	- Profil risque/rend. individuel
Facteurs de risque du portefeuille (liquidités, duration, crédit, actions)	- Début de cycle - Milieu de cycle - Fin de cycle - Récession

3. Opportunités spécifiques

Duration	- Pays et courbe des taux
Crédit	- Pays et secteurs
Actions	- Régions, secteurs, primes
Devises	- Pays industrialisés, en développ.
Placements alternatifs	- Stratégies et placements liquides

4. Gestion du risque intégrée

Analyse de scénarios	- Simulations - Couverture asymétrique en options
Approche rigoureuse	- Contrôle des idées de placement - Calibrage des positions - Participation aux gains / limitation des pertes (« stop loss »)

A qui convient ce placement ?

Cette stratégie de placement s'adresse exclusivement aux clients des plans de prévoyance 1e et aux fondations du pilier 3a.

Étant donné que la part d'actions et les fluctuations de valeur potentielles (gains/pertes) de cette nouvelle stratégie de placement sont sensiblement supérieures à celles des produits de prévoyance habituels, ce placement convient avant tout aux investisseurs disposant du profil de risque adapté (en termes de capacité de risque et de propension au risque, voir au verso) et/ou d'un horizon de placement à long terme.

Points de repère

Société de gestion	Banque J. Safra Sarasin SA
Libération	12 décembre 2018
No. de valeur Tranche A	44120031
No. de valeur Tranche B	44120050
No. d'ISIN Tranche A	CH0441200315
No. d'ISIN Tranche B	CH0441200505
Commission forfaitaire* (hors TVA)	A : 0,60% / B : 1,20%
Emission/Rachat	aucun écart
Emission/Rachat Tranche A	tous les jours
Emission/Rachat Tranche B	chaque mercredi
Prix d'émission par part, en CHF	1 000.00
Monnaie de compte	CHF

Tranche A : clients institutionnels, Tranche B : clients de la fondation de pilier 3a de J. Safra Sarasin

*La commission forfaitaire englobe la commission de gestion du portefeuille, les frais de courtage propre et les droits de garde.



Votre profil de risque

La capacité de risque est l'aptitude d'un investisseur à supporter des variations de valeur et des pertes, sans se retrouver dans une situation financière précaire. Moins un investisseur est tributaire du capital investi pour s'acquitter de ses obligations, plus sa capacité de risque est élevée.

La propension au risque indique dans quelle mesure l'investisseur est disposé à faire face lui-même aux fluctuations de valeur – gain/perte – et à prendre des risques pour pouvoir réaliser un rendement plus élevé.

En cas de changement important de sa situation personnelle (vieillesse, départ à la retraite, revenus, situation de famille, héritage, etc.) nécessitant un ajustement de la stratégie de placement en cours, l'investisseur peut modifier sans frais les éléments constitutifs de son placement en conséquence.

Avertissement

La présente publication de marketing de la J. Safra Sarasin Fondation de placement (ci-après « SAST ») est exclusivement destinée aux institutions suisses de prévoyance du personnel et a un caractère purement informatif. Seuls des institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôts sont autorisées en tant qu'investisseurs directs des produits mentionnés dans le présent document. Il ne constitue ni une prestation de conseil en placement, ni une offre, ni une incitation à l'achat ou à la vente d'instruments d'investissement ou d'autres instruments financiers spécifiques ou encore de tout autre produit ou prestation de service et il ne peut se substituer ni au conseil individuel, ni à la mise en garde contre les risques par un conseiller financier, juridique ou fiscal qualifié.

Le document se compose d'informations sélectionnées, sans prétention d'exhaustivité. Il se base sur des informations et données (ci-après « les informations ») accessibles au public et considérées comme exactes, fiables et complètes. SAST n'a toutefois pas vérifié l'exactitude et l'exhaustivité des informations présentées et ne peut donc pas les garantir. SAST décline toute responsabilité d'ordre contractuel ou tacite au titre de dommages, directs, indirects ou consécutifs résultant d'éventuelles erreurs ou lacunes des informations. En particulier, ni SAST, ni ses investisseurs, ni la direction ne sont responsables des avis, plans et stratégies qui y sont présentés. Les opinions exprimées dans ce document et les chiffres, données et prévisions cités peuvent changer à tout moment et sans annonce préalable. Une performance ou une simulation positive en perspective historique ne constitue pas une garantie d'évolution positive pour le futur. Des divergences par rapport aux analyses financières ou autres publications du groupe J. Safra Sarasin peuvent survenir sur les mêmes instruments financiers ou les mêmes émetteurs. Il ne saurait être exclu qu'une entreprise mentionnée ou faisant l'objet d'une analyse soit en relation commerciale avec des sociétés du groupe J. Safra Sarasin, ce qui peut générer un conflit d'intérêt potentiel. La banque J. Safra Sarasin SA et les autres sociétés du groupe sont par ailleurs autorisées à investir dans les produits cités dans le présent document.

SAST décline toute responsabilité pour des pertes résultant de la réutilisation de tout ou partie des informations données. Les produits financiers et investissements de capitaux sont par essence exposés aux risques. Il se peut que les placements ne puissent pas être dénoués aisément. Les valeurs investies peuvent connaître des variations de valeur à la hausse comme à la baisse, si bien que l'investisseur peut récupérer une valeur inférieure à celle qu'il a placée.

D'autres informations et documents importants sont accessibles gratuitement sous www.jsafrasarasin.ch/sast ou auprès de Safra Sarasin Fondation de placement, P.B., 4002 Bâle. Ni le présent document, ni des copies ne peuvent être envoyés aux États-Unis ou y être emmenés ou encore y être remis à un contribuable américain (« US Person ») au sens des dispositions du règlement « S » de la loi United States Securities Act de 1993. Tout ou partie du présent document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable de Safra Sarasin Fondation de placement.

©Copyright J. Safra Sarasin Fondation de placement. Tous droits réservés.

J. Safra Sarasin Fondation de placement (SAST)

Elisabethenstrasse 62, Case postale
CH-4002 Bâle
Téléfon +41 (0)58 317 49 10
Fax +41 (0)58 317 48 96
Directeur: Hanspeter Kämpf
www.jsafrasarasin.ch/sast

Contact

Bâle	Peter Keller	Téléfon +41 (0)58 317 42 52
Zurich	Daniel Graf	Téléfon +41 (0)58 317 44 24
Genève	Alexander Von Helmersen	Téléfon +41 (0)58 317 39 86